

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 4 mai 2004 à 20 h 00, à son siège social situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Nicole Bourassa	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Claude Boutin	Madame Line Lecours
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Nicole Périgny
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réal Julien	Madame Diane Samson
Monsieur Serge Lafontaine	

AINSI QUE madame Lyette Grégoire, commissaire représentante du comité de parents.

Madame la commissaire Johanne Harvey est arrivée à 20 h 50.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

L'absence de public est constatée.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

---

Président

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 384 0504 :** Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0504-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.5 Délégation au Comité directeur de l'Histoire de la Mauricie.
- 5.2 Nomination au conseil d'administration de la Corporation des arts et de la culture de Shawinigan.
- 5.3 Parc municipal.
- 7.1 Rendez-vous panquébécois.
- 7.2 Grande Fête du Livre 2004.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 385 0504 :** Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 27 avril 2004 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0504-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, il est souligné la poursuite des travaux du comité d'étude sur l'orientation des services et la répartition des clientèles au secondaire.

Sur un autre sujet, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue recommande l'acceptation d'un congé de pré-retraite et une résolution est adoptée en ce sens.

Retraite  
progressive

**RÉSOLUTION 386 0504 :** CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie demande de participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à cette personne de réduire son temps travaillé, pour une période maximale de deux (2) ans, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 40 % de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

CONSIDÉRANT, plus particulièrement, que cette personne a demandé un plan faisant en sorte que le temps travaillé soit dans une proportion de 80 % de la semaine régulière de travail;

---

Président

---

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE d'accepter la demande de retraite progressive à la personne suivante :

- Monique Daigneault, secrétaire de gestion au Centre administratif à la Direction générale, entrant en vigueur le 3 mai 2004 jusqu'au 2 juillet 2005 inclusivement, à raison de 20 % de tâche pour que le temps travaillé soit dans une proportion de 80 % de la semaine régulière de travail.

Adopté unanimement

Par ailleurs et eu égard à un projet à caractère physique, le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, informe les commissaires que des vérifications sont actuellement en cours et que les Services des ressources matérielles soumettront sous peu une recommandation.

Dans un autre ordre d'idées, le directeur général procède au dépôt de l'état du budget des commandites. Une résolution en ce sens est adoptée.

État du budget des commandites

**RÉSOLUTION 387 0504** : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit déposé le document 0504-03 relatif à l'état du budget des commandites.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires adoptent après cela une résolution pour désigner un représentant au Comité directeur de l'Histoire de la Mauricie, et ce, en remplacement de monsieur Grégoire Rompré.

Monsieur Maurice Poudrier – Représentant de la C.S.É. au sein du Comité directeur de l'Histoire de la Mauricie

**RÉSOLUTION 388 0504** : CONSIDÉRANT, dans le cadre d'un projet visant à réaliser une histoire de la région, qu'est sollicitée la collaboration des diverses instances régionales des secteurs culturel, économique, social, éducationnel, religieux, politique et municipal;

CONSIDÉRANT, à cette fin, qu'un Comité directeur a été institué et regroupe des représentants de tous ces secteurs autour d'une table de concertation animée par l'I.N.R.S. – Culture et Société;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires ont un représentant à ce Comité directeur;

CONSIDÉRANT que monsieur le commissaire Maurice Poudrier a exprimé son intérêt à siéger sur le Comité directeur, et ce, vu la fin de mandat à titre de commissaire de monsieur Grégoire Rompré;

---

Président

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que monsieur le commissaire Maurice Poudrier soit désigné pour agir à titre de représentant de la commission scolaire au sein du Comité directeur de l'Histoire de la Mauricie.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur le président Jean-Yves Laforest fait part de démarches effectuées pour signifier l'intérêt de la commission scolaire pour une représentation au conseil d'administration du C.L.D. de Shawinigan.

Par la suite, il est procédé à une nomination à la Corporation des arts et de la culture de Shawinigan.

Jean-Yves  
Laforest  
représentant de la  
C.S.É. au sein de  
la Corporation des  
arts et de la culture  
de Shawinigan

**RÉSOLUTION 389 0504 :**

Shawinigan;

CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan a procédé à la création de la Corporation des arts et de la culture de

Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que monsieur Jean-Yves Laforest soit autorisé à représenter la Commission scolaire de l'Énergie au sein du conseil d'administration de la Corporation des arts et de la culture de Shawinigan.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur le commissaire Serge Lafontaine informe les commissaires de démarches effectuées pour qu'une partie du terrain de l'école de la Jeune-Relève de Shawinigan soit utilisée comme parc municipal. Monsieur Lafontaine souligne que ces démarches impliquent plusieurs intervenants et qu'une approche sera faite pour obtenir un apport financier du secteur privé. Il est alors demandé un appui de la commission scolaire concernant ce projet et une résolution est adoptée en ce sens.

Appui de la  
commission  
scolaire – Projet de  
parc municipal sur  
une partie du  
terrain à l'école de  
la Jeune-Relève de  
Shawinigan

**RÉSOLUTION 390 0504 :**

une implantation éventuelle sur une partie du terrain de l'école de la Jeune-Relève;

CONSIDÉRANT qu'un projet de parc municipal est actuellement à l'étude par la Ville de Shawinigan pour

de plusieurs intervenants et que des sollicitations auprès de partenaires du secteur privé seront faites;

CONSIDÉRANT que ce projet implique la participation

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que la commission scolaire appuie les démarches de la Ville de Shawinigan dans le cadre de ce projet;

---

Président

---

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie la Ville de Shawinigan dans ses démarches relatives au projet de parc municipal sur une partie du terrain de l'école de la Jeune-Relève, et ce, sous réserve des modalités à intervenir avec la ville quant à l'utilisation du terrain ici concerné.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela les sujets relatifs aux Services complémentaires. Monsieur Pierre Larose fournit alors successivement des informations concernant, d'une part, le Rendez-vous panquébécois – Secondaire en spectacle et, d'autre part, la Grande Fête du Livre 2004.

Consécutivement, et en référence aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes, monsieur Daniel Bussière soumet une recommandation pour l'achat d'équipement pour l'École forestière de La Tuque. Après avoir reçu les explications requises, les commissaires adoptent la résolution ci-après décrite.

Achat d'un transporteur à l'École forestière de La Tuque

**RÉSOLUTION 391 0504 :**

CONSIDÉRANT que l'École forestière de La Tuque doit impérativement changer un de ses équipements

(transporteur);

CONSIDÉRANT que le coût d'achat d'un équipement

neuf est trop élevé;

CONSIDÉRANT les appels d'offre faits pour de

l'équipement usagé et les soumissions reçues;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie procède à l'achat du transporteur actuellement propriété de l'entreprise HGS de Sainte-Thècle et décrit au document 0504-04.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Monsieur Bertrand Rodrigue soumet alors des modifications au plan d'effectifs du personnel de soutien administratif, technique et manuel. Une résolution est adoptée concernant les modifications suggérées.

Modifications au plan d'effectifs 2004-2005 du personnel de soutien administratif, technique et manuel

**RÉSOLUTION 392 0504 :**

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien administratif, technique et manuel pour l'année scolaire 2004-2005 et la consultation effectuée auprès du syndicat des employés de soutien;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge

Lafontaine PROPOSE que soient acceptées les modifications au plan d'effectifs 2004-2005 du personnel de soutien administratif, technique et manuel suivantes :

---

Président

---

Secrétaire

### **Abolition de postes**

- ✓ 1 poste de secrétaire, 35 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicienne en documentation, 35 heures/semaine au Centre administratif (Secrétariat général);
- ✓ 1 poste de technicienne en documentation, 25 heures/semaine à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de concierge – 9 275 m<sup>6</sup>, 38,75 heures/semaine à l'école Centrale à La Tuque;
- ✓ 1 poste de concierge – 9 275 m<sup>3</sup>, 38,75 heures/semaine à l'école Centrale à La Tuque;
- ✓ 1 poste de concierge – 9 275 m<sup>4</sup>, 38,75 heures/semaine à l'École Forestière à La Tuque;
- ✓ 1 poste de concierge – 9 275 m<sup>5</sup>, 10 heures/semaine à l'École Forestière et Pavillon Mon Avenir à La Tuque;
- ✓ 1 poste de concierge – 9 275 m<sup>2</sup>, 38,75 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux et maternelle à La Tuque;
- ✓ 1 poste de concierge – 9 275 m<sup>7</sup>, 38,75 heures/semaine à l'école Marie-Médiatrice et maternelle La Tuque;

### **Ouverture de postes :**

- ✓ 1 poste de secrétaire, 35 heures/semaine au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicienne en documentation, 25 heures/semaine au Centre administratif (Secrétariat général);
- ✓ 1 poste de technicienne en documentation, 35 heures/semaine à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de concierge – 9 275 m<sup>3</sup>, 38,75 heures/semaine à l'école Centrale à La Tuque;
- ✓ 1 poste de concierge – 9 275 m<sup>4</sup>, 38,75 heures/semaine à l'école Centrale (location Cegep) et maternelle à l'école Jacques-Buteux à La Tuque;
- ✓ 1 poste de concierge – 9 275 m<sup>7</sup>, 10 heures/semaine à l'école secondaire Champagnat, l'École forestière et Pavillon Mon Avenir à La Tuque;
- ✓ 1 poste de concierge – 9 275 m<sup>6</sup>, 38,75/semaine à l'école secondaire Champagnat, l'École forestière et Camps forestiers à La Tuque;
- ✓ 1 poste de concierge – 9 275 m<sup>2</sup>, 38,75 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux à La Tuque;
- ✓ 1 poste de concierge – 9 275 m<sup>5</sup>, 38,75 heures/semaine à l'école primaire et maternelle Marie-Médiatrice à La Tuque.

Adopté unanimement

---

Président

Par la suite et en ce qui a trait aux sujets relatifs aux Services de l'informatique et du transport scolaire, monsieur Denis Émond rappelle aux commissaires la composition du comité de négociation en transport scolaire.

Les commissaires prennent après cela connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 4 mai 2004. Des précisions sont alors apportées par le directeur général concernant certaines correspondances.

À 20 h 45, et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

**RÉSOLUTION 393 0504** : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Madame la commissaire Johanne Harvey est arrivée pendant le huis clos, soit à 20 h 50.

Durant le huis clos, les commissaires reçoivent de l'information de la direction générale. De même, il est pris connaissance d'un document de consultation de la F.C.S.Q. concernant les élections scolaires. Finalement, il est discuté des négociations relatives au transport scolaire et d'une entente concernant l'implantation du réseau de télécommunication en fibres optiques.

À 22 h 30, il est procédé à la réouverture au public de la séance et les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 394 0504** : Monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Comité de négociation relativement aux contrats de transport scolaire pour 2004-2005

**RÉSOLUTION 395 0504** : CONSIDÉRANT que les contrats entre la Commission scolaire de l'Énergie et les transporteurs scolaires viendront à échéance au 30 juin 2004;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif de transport a soumis une recommandation quant au processus à retenir concernant les contrats de transport scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE qu'il soit procédé par négociation de gré à gré avec les transporteurs scolaires avant de procéder par soumissions publiques;

---

Président

---

Secrétaire

QU'à cette fin, mandat soit donné au comité de négociation sur le transport scolaire, composé de messieurs les commissaires Steve Martin et Serge Lafontaine ainsi que de messieurs Denis Émond, directeur des Services de l'informatique et responsable du transport scolaire et Claude Vincent, directeur des Services des ressources financières, de négocier un projet d'entente avec les transporteurs scolaires, lequel projet et les recommandations afférentes seront soumises à l'acceptation du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Entente avec l'entreprise Téléphone Milot inc. – Échange de fibres et fourniture de services de soutien des fibres échangées – Fibres optiques

**RÉSOLUTION 396 0504 :**      CONSIDÉRANT, dans le cadre du projet d'implantation d'un réseau de télécommunication en fibres optiques, qu'il y a lieu de procéder à une entente avec l'entreprise Téléphone Milot inc. concernant l'échange de fibres et la fourniture de services de soutien des fibres échangées;

Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une telle entente avec l'entreprise Téléphone Milot inc.;

QUE le président monsieur Jean-Yves Laforest et le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie cette entente.

Adopté unanimement

À 22 h 40, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la séance

**RÉSOLUTION 397 0504 :**      Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire